

sommaire

- à noter, état civil
page 2
- mot du Maire
page 3
- **vie de la commune**
page 4
- les décisions
page 13
- patrimoine
page 16
- **vie des associations**
page 17
- **infos**
page 20
- agenda
page 24



bulletin N°62
novembre 2009

La Mairie

Jours et horaires
d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
mardi : de 9h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Tél. 04 76 89 18 05
Fax 04 76 89 10 85 ---
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

www.vaulnaveys-le-haut.fr



Le centre de loisirs

● **vie de la commune** (en page 9)

Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20

du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30
et 16h30 - 18h15**Bibliothèque**mardi et mercredi : 17h00-19h00,
vendredi : 16h30-19h00,
samedi : 10h00-12h00.**En juillet / août :**seulement les mardis et vendredis
de 17h à 19h.**Poste**lundi, vendredi : 14h30-17h30
mardi, mercredi, jeudi, : 9h00-12h00
samedi : 9h00-11h30**Marché**tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband**Pompiers**En cas de sinistre, appelez le 18 ou
le 112 (depuis un portable). Prenez
le temps de donner la nature du
sinistre, votre nom, votre adresse
complète, le n° de la rue et surtout
la commune dont vous dépendez.
Pour les habitants d'Uriage, précisez
le nom de la commune : Vaulnaveys-
le-Haut.**Déchetterie**mardi, jeudi, vendredi, samedi :
8h30-13h00
mercredi : 8h30-13h00 et 14h-18h**Transports****Ligne 6050**Vizille - Uriage - Gare de Gières
- Grenoble**Ligne 6051**

Le Pinet - Uriage - Gare de Gières

Ligne 6010

Chamrousse - Uriage - Grenoble

RenseignementsALLO Transisère 0820 08 38 38
ou www.transisere.frDes fiches horaires sont disponibles
à la Mairie.**EDF/GDF**Service accessible 7j/7, 24h/24
Accueil clientèle : 0 810 898 178
Urgence Electricité : 0 810 333 338**état civil****Naissances**

bienvenue à :

- Rafaël **DA FONSECA**
né le 21/12/2008
- Nolan **SALVADORI**
né le 22/12/2008
- Manon **MARTIGNAGO**
née le 27/12/2008
- Lilly **ROUX** née le 29/12/2008
- Eva **GROSSET-VAUFREDAZ**
née le 09/01/2009
- Elioth **COSSU** né le 16/01/2009
- Maëlys **FAHY** née le 23/01/2009
- Margot **DUTREY** née le 31/01/2009
- Gabriel **BOURGEOIS-PHAM**
né le 07/02/2009
- Candice **MOLLIEUX-LE CALONNEC**
née le 12/02/2009
- Mael **BARTHALAY** né le 20/02/2009
- Cléa **MALLAH** née le 24/02/2009
- Inès **GAUCHER-SERRET**
née le 12/03/2009
- Alexandre **SALAT** né le 14/03/2009
- Chloé **ZUILI** née le 16/03/2009
- Jaïlys **CACHEUX-AJARAAM**
née le 02/04/2009
- Mayane **CACHEUX-AJARAAM**
née le 02/04/2009
- Léni **PRIVAT** né le 13/04/2009
- Emma **KNOPP** née le 16/04/2009
- Loris **COURBEZ** né le 04/05/2009
- Eva **MARCOUX** née le 29/06/2009
- Thomas **ANNE** né le 06/07/2009
- Bastien **GUILLERMIER**
né le 24/07/2009
- Erwan **RANVAL** né le 31/07/2009
- Eddy **DE BERTI** né le 01/08/2009
- Antoine **ROUX-JANKOVIC**
né le 10/08/2009
- Sullivan **PROUX** né le 03/09/2009
- Gabin **ALBERT-MANTE**
né le 25/09/2009
- Margaux **VIDELIN**
née le 04/10/2009
- Kenny **PLANQUE** né le 07/10/2009
- Kelenn **DESPREAU**
né le 18/10/2009
- Sidonie **BERTRAND**
née le 27/10/2009
- Ambre **SCHATTEMAN**
née le 02/11/2009

Mariages

ils se sont unis devant nous :

- Nancy **COSTERG** et Julien **BOULET**
le 23/05/2009
- Amale **MALLAH** et André
BOULLLOUD le 23/05/2009
- Magali **JULIEN** et Antoine **GAILLY** le
06/06/2009
- Danielle **BALDOUS** et Alain **POIZAT**
le 06/06/2009
- Anne-Pascale **BOUIN** et David
JACQUET le 24/06/2009
- Véronique **GUILLEMOT** et Laurent
LÉVY le 27/06/2009
- Bérangère **ODIN** et Emeric
MOUROT le 27/06/2009
- Véronique **BERNARD** et Bruno
RÉGIS le 27/06/2009
- Céline **VILLIER** et Pedro José
PALACIN CASTRO le 04/07/2009
- Laurence **MELESSY** et Rémi
VERNAY le 10/07/2009
- Carole **CELESTRI** et Pierre-
Yves **MERGER-STEINMETZ** le
01/08/2009
- Naiyiby **AGUDELO CASTAÑEDA** et
Julien **GOMBA** le 14/08/2009
- Julie **DUTHILLEUL** et Gérald
TREDAN le 29/08/2009
- Frédérique **VERSAUT** et Eric **FERTIN**
le 05/09/2009
- Lorine **BAUDOIN** et Teddy
CARRIERE le 12/09/2009
- Géraldine **KRAWEZYK** et Pascal
LAURENT-CLAVEL le 24/10/2009

Décèsc'est avec tristesse que nous
avons appris le décès de :

- Gilbert **BERTHET** le 06/01/2009
- Estérino **PORTA** le 07/01/2009
- Gabrielle **ROUX** le 30/01/2009
- Gilbert **VERDEAU** le 13/02/2009
- Julia **OSLAWSKA** le 18/02/2009
- Suzanne **SUARD** le 20/03/2009
- René **THEIL** le 19/06/2009
- Maurice **GERVASON** le 13/07/2009
- Guy **BODO** le 25/08/2009
- Marie **MURY** le 01/10/2009
- Isabelle **I** le 15/10/2009
- Aimée **CHAPAND** le 16/10/2009
- Gilbert **ANDRÉOLÉTY**
le 21/10/2009
- Gaëtane **AMORE** le 22/10/2009



Comme vous le savez, le Conseil Municipal a choisi par délibération, le 2 juillet dernier, de demander l'intégration de notre commune dans la Communauté de Communes du Sud Grenoblois.

Cette décision, acquise par 14 voix contre 9, est la preuve que nous étions en face d'un choix difficile et que l'option de rester dans «Le Grésivaudan» présentait elle aussi des aspects positifs à prendre en compte.

Ce sont finalement des raisons plus humaines que comptables qui l'ont emporté, même si les aspects financiers sont loin d'avoir été oubliés ou négligés, bien au contraire.

Les convergences identitaires, les aspects géographiques, la proximité, les préoccupations et les problématiques communes, la volonté réciproque de faire évoluer un territoire plus cohérent et moins impersonnel, la certitude d'être mieux écouté, mieux compris, la convivialité rencontrée lors des réunions d'information ont donc finalement fait pencher la balance en faveur de la CCSG. Mais demander à entrer n'était pas entrer et il fallait pour cela que le Sud Grenoblois accepte de nous recevoir. C'est désormais chose faite puisque le Conseil Communautaire du 26 septembre s'est prononcé favorablement.

Il ne reste plus maintenant qu'à ce que les 16 conseils municipaux des 16 communes membres valident cette adhésion à la majorité des 2/3 avant la fin de l'année.

Elles l'ont d'ores et déjà pratiquement toutes fait et plus rien ne s'oppose donc à ce qu'au 1^{er} janvier 2010 nous intégrions notre nouvelle communauté.

Nous nous y préparons activement et sommes déjà représentés au sein des différentes commissions afin que le passage s'effectue dans les meilleures conditions.

L'accueil que nous rencontrons est le gage que nous ne nous sommes pas trompés.

Cap au Sud !

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'JRICHARD'.

Jérôme RICHARD,
Maire

Du nouveau au groupe scolaire Jules Bruant

Le jour de la rentrée, c'était l'effervescence à l'école : les enfants étaient impatients de revoir tous leurs camarades et se demandaient comment allait être leur nouveau maître ou leur nouvelle maîtresse, tandis que les parents s'inquiétaient un peu de laisser leurs petits (certains pour la première fois) à un nouvel instituteur. Mais fort heureusement tout s'est bien passé.



naire du plateau Matheysin et a souhaité rester dans le secteur. Avec sa classe de cours préparatoire, (c'est l'année où les enfants apprennent à lire) elle a pour projet de réaliser un abécédaire.

■ La classe de CE1/CE2 est assurée par M^{me} Gaëlle PASTUREL. Elle occupe un poste à $\frac{3}{4}$ de temps et est remplacée le vendredi par M^{me} Fanny COUTURIEUX. Après avoir passé plusieurs années à Echirolles en zone d'éducation prioritaire, et après plusieurs rentrées à postuler pour Jules Bruant, elle a enfin obtenu satisfaction. Elle a un projet de classe transplantée à Méaudres sur la faune, la flore et la lecture de paysages. Avec sa classe elle souhaite également faire du théâtre.

Les effectifs sont encore en hausse cette année avec près de 330 enfants qui fréquentent notre groupe scolaire .

Celui-ci est composé d'une école élémentaire de huit classes avec un effectif de 198 enfants et d'une école maternelle de cinq classes avec un effectif de 130 enfants.

Coté enseignants, six nouveaux instituteurs ont rejoint nos écoles pour remplacer des mutations et deux départs à la retraite. Nous profitons de cet article pour renouveler nos vœux de bonne retraite à M^{me} Brigitte CORBISÉ et à M^{me} Dominique MOREL et nous les remercions pour tout le travail accompli.

Parmi les nouveaux

■ M^{me} Sandrine VEDEL a en charge une des deux classes de CP. Elle vient de l'école de Livet et Gavet. Elle est origi-

■ M^{me} GAZEAU a en charge une des deux classes de CM1/CM2. Après avoir enseigné quelques années en Martinique, elle vient de Chinon (elle est originaire du Maine-et-Loire) où elle a occupé un poste pendant les deux dernières années. Elle a choisi de rejoindre notre région pour un rapprochement de conjoint. Elle arrive avec plein de projets. Sa classe, ainsi que celle de M^{me} Stéphanie BERGLEZ, iront à Paris au printemps 2010 (au centre de Poissy plus exactement) pour un projet culturel : visite de l'orangerie, du centre Beaubourg, de la tour Eiffel, du quartier de la Défense...

■ M^{me} Fanny COUTURIEUX a la particularité d'avoir trois classes différentes cette année. En effet, le jeudi, elle a la classe de M. Francis DUPRE, le directeur





de l'école élémentaire et le vendredi la classe de M^{me} Gaëlle PASTUREL. Elle travaille également sur le groupe scolaire de Vaulnaveys-le-Bas le mardi. L'an dernier, elle était à Brié et Angonnes.

- En maternelle, il y a des changements également, avec M^{me} Florence MARCELJA qui a en charge la classe de moyenne section. Elle vient de l'école du Pinet d'Uriage où elle a enseigné pendant deux ans. C'est suite à une fermeture de classe qu'elle a rejoint notre école. Elle a eu le plaisir d'y retrouver une de ses anciennes camarades avec qui elle a passé le Bac, M^{me} Colette BASSET qui occupe le poste d'A.T.S.E.M. dans sa classe justement.

- M. Pascal GUILLOT a en charge une des deux classes de grande section maternelle, il rejoint cette année son épouse M^{me} Noëlle GUILLOT (petite section maternelle). Tous deux ont rejoint le département l'an dernier et Pascal a passé un an à Vizille au groupe scolaire JOLIOT CURIE.

Pour compléter l'apprentissage de la lecture les élèves de la classe de Mélanie (CM1/CM2) viennent faire des séances de lecture aux grands de maternelle.

Tous ces nouveaux enseignants ont beaucoup de points communs, ils sont tous très enthousiastes et ravis de travailler à Vaulnaveys-le-Haut. Ils apprécient notre commune pour son cadre de vie. Nous leur souhaitons donc la bienvenue et une bonne année scolaire.

Les services périscolaires

Du côté des services périscolaires la tendance est toujours la même, avec une augmentation de la fréquentation. Parmi les services proposés nous avons :

- Le restaurant scolaire qui accueille deux tiers des enfants scolarisés.

- La garderie périscolaire qui fonctionne à partir de 7h15 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir.

A partir de la rentrée nous avons décidé de renforcer notre équipe et un agent

supplémentaire est venu rejoindre le service qui est composé de la manière suivante :

- Matin et soir M^{me} Cathy SOARES ALFONSO s'occupe des inscriptions et est en relation avec les parents.

- Le soir M^{mes} Geneviève COTTE-BARROT, Colette BASSET et Céline FINET complètent l'encadrement des enfants.

- L'étude surveillée, qui permet aux enfants d'avoir une aide pour faire leurs devoirs dans un lieu calme, connaît cette année un très fort succès. Le service a été augmenté puisqu'à partir de novembre nous accueillons deux groupes les lundis, mardis et vendredis et trois le jeudi.

- Le transport scolaire pour les enfants qui ont trois ans révolus, avec deux lignes : une sur Belmont et une sur Uriage.

- Le Pédibus (voir l'article p.6) : l'encadrement à pied est assuré de façon bénévole par des parents volontaires.

Dans un esprit d'échange et de solidarité, les parents à tour de rôle accompagnent les enfants à l'école. ■



Nouveauté

A partir de la rentrée le service de garderie périscolaire peut être réglé à l'aide de C.E.S.U. (Chèque Emploi Service Universel). Par contre, le restaurant scolaire ne peut pas être réglé à l'aide de ce mode de paiement.



Pédibus : le chemin des écoliers...

Depuis juin et comme au temps où les automobiles n'étaient pas si nombreuses, les rues de notre village sont fréquentées à nouveau par un cortège d'enfants qui se rendent à pied à l'école : le Pédibus.



Qu'est-ce qu'un pédibus :

Un pédibus (autobus pédestre) est un ramassage scolaire qui se fait à pied. Le système repose sur l'implication d'un groupe de parents solidaires (les conducteurs) qui, à tour de rôle, conduisent à pied un groupe d'enfants (passagers). Tout comme pour une ligne de bus les conducteurs suivent un itinéraire précis et s'arrêtent aux arrêts répertoriés selon un horaire défini afin de récupérer les enfants qui s'y trouvent. Le matin le pédibus emmène les enfants jusqu'aux écoles de la commune.

Le pédibus a beaucoup d'avantages :

- **Plus de sécurité** : moins de trafic aux abords de l'école, moins de stationnement anarchique.
- **Plus de pédagogie** : des enfants encadrés qui apprennent à traverser une rue, à appréhender les situations dangereuses, à devenir autonomes.
- **Plus d'écocitoyenneté** : une démarche participative impliquant parents, enfants et rendant chacun acteur de la protection de l'environnement (moins de pollution à proximité des groupes scolaires, moins de bruit).
- **Plus de convivialité** : des parents

solidaires qui se rendent mutuellement service et gagnent du temps, des échanges entre parents mais aussi entre enfants.

- **Une meilleure hygiène de vie** : la marche à pied est un excellent exercice pour les enfants comme pour les parents et contribue à améliorer notre santé.

Le Pédibus de Vaulnaveys-le-Haut

La mairie et l'association des parents d'élèves, après plusieurs réunions de travail, ont décidé de mettre en place un pédibus expérimental en juin. Grâce à un groupe de parents bénévoles et motivés le pédibus a pu être testé et ajusté.

De cette expérience, qui s'est avérée très positive, est né le pédibus de Vaulnaveys-le-Haut.

Deux lignes sont en service :

- « Les Guichards »
- « La Gorge /Le Moulin ».

Le pédibus ne fonctionne que le matin.

Ce service qui est entièrement gratuit ne peut fonctionner sans l'entraide et l'implication des parents, donc si vous êtes intéressé et que vous souhaitez rejoindre le groupe de parents bénévoles (conducteurs) n'hésitez pas à contacter l'A.P.E. ou le Restaurant scolaire.

Des nouvelles du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) Intercommunal

Une « fête du RAM » s'est déroulée le mardi 30 juin à la salle des fêtes de Vaulnaveys-le-haut, décorée pour l'occasion par les enfants.

Quatre-vingt-treize parents, enfants et assistantes maternelles ont été heureux de se retrouver pour danser et déguster les bons gâteaux faits par tous.

Un diaporama a permis de montrer les enfants dans leur vie au Relais avec leurs moments de vie sociale, de découvertes

d'activités, d'histoires, de chants, de danses ou de visites comme à la ferme de Loutas.

Les enfants ont eux aussi fait voir de quoi ils étaient capables en grim pant, roulant et sautant sur tout le matériel gymnique mis à la disposition du RAM.

Avec la rentrée, les activités ont repris et les interrogations sur le fonctionnement futur du RAM ont été levées.

Le probable changement de Communauté de Communes n'aura aucune incidence et plusieurs réunions entre les différents acteurs et la CAF ont permis d'avoir toutes les assurances et la certitude que « ce qui fonctionne bien sera conservé, voire étendu ».

Alors à bientôt pour de nouveaux rendez-vous conviviaux et festifs. ■

Ski du mercredi ...

L'hiver pointe déjà le bout de son nez et nous espérons qu'il apportera un enneigement aussi bon que l'an dernier. C'est la neuvième année que la Mairie propose du ski le mercredi après-midi.

Cette activité, qui permet à une petite centaine d'enfants de notre commune (à partir de 6 ans et jusqu'à 18 ans) de pratiquer du ski ou du snowboard, se fait à Chamrousse, 10 mercredis de janvier à mars en période scolaire. Le départ a lieu entre 12h30 et 12h45 sur le parking de l'école de Vaulnaveys-le-Haut.

Ces sorties de ski loisir (rappelons qu'il n'y a pas de compétition, mais uniquement un passage d'étoiles en fin de saison) sont encadrées par des moniteurs E.S.F. et des bénévoles.

Elles se déroulent, grâce à une sympathique équipe d'une vingtaine de personnes, dans une très bonne ambiance.

Nous tenons donc à remercier tous ces bénévoles, sans qui l'activité ne pourrait pas exister, et à vous encourager, si vous avez la possibilité d'être présents 10 mercredis, à rejoindre cette équipe. ■



Tarif pour les familles

- Premier enfant 125 €
- Deuxième enfant 120 €
- Troisième enfant 115 €

Abattement

Enfants ayant acheté un forfait annuel à Chamrousse
-30 €

Toutes les inscriptions devront être effectuées avant le 4 décembre auprès du secrétariat de mairie. Se munir du carnet de santé, d'une attestation d'assurance, d'une photo, du règlement, d'un justificatif de domicile et du forfait saison pour les enfants qui en ont un.

Au pays du père Noël !

Depuis plusieurs années, le marché de Noël crée une animation de qualité à la veille des fêtes de fin d'année et permet aux habitants de se retrouver autour de produits de qualité. Le comité des fêtes s'unit à nouveau à la mairie pour vous offrir ce moment de convivialité où petits et grands auront leur lot de surprises...

C'est le **vendredi 11 décembre de 15h00 à 21h00** que les nombreux exposants (plus de 60 inscrits à ce jour !) auront le plaisir de vous accueillir sur la place de l'église.

Vous y trouverez de nombreuses idées de petits cadeaux originaux et abordables ainsi que des mets de qualité pour satisfaire les papilles des plus gourmets.

L'après-midi sera ponctué de rendez-vous à ne pas rater : tombola (4 tirages prévus avec de magnifiques lots en récompense !), contes pour les plus jeunes (17h30 à la salle polyvalente), visite du père Noël (grand distributeur de papillotes devant l'Eternel...) et bien sûr vin chaud et chocolat offerts par la municipalité à partir de 19h00.

Tout le monde s'unit donc à nouveau pour que ce rendez-vous soit un vrai moment de plaisir pour tous et que notre bourg connaisse, quelques heures durant, la liesse des vrais jours de fête !



Nous remercions par avance tous ceux qui, par leurs décorations (guirlandes, bougies, houx...), contribueront à donner au village un air de fête. Des paquets cadeaux (vides hélas !) confectionnés par les membres du comité des fêtes pourront être retirés à la mairie pour vous aider à décorer le bourg.

Vous pouvez également nous rejoindre le **1^{er} décembre à 20h30** salle de réunion de la mairie pour nous aider à en fabriquer un peu plus...

Enfin, nous nous excusons par avance auprès des riverains pour les difficultés de stationnement occasionnées par cet événement. ■

Autres rendez-vous du comité des fêtes

Le comité des fêtes tente depuis quelques mois déjà de développer des rendez-vous culturels sur la commune. Ainsi un cycle de 4 conférences sur des thèmes variés a-t-il été organisé pour satisfaire l'appétit de connaissance des vaulnaviards. Les principes de l'entrée libre et d'une conclusion autour du verre de l'amitié offert par le comité des fêtes font de ces moments de réflexion des rendez-vous particulièrement chaleureux auxquels vous êtes tous conviés.

Retenez d'ores et déjà les prochaines dates :

■ vendredi 5 février

récit de voyage : l'Amérique du sud en tandem (présentation par les professionnels de Planète D).

■ vendredi 12 mars

Les plantes, éternelles alliées de guérison (Conférence animée par M. Gilles Corjon, herboriste).

■ vendredi 26 mars

Energies et climats (Conférence animée par M. Hervé Nifenecker).

Prochainement

D'autres temps forts à Vaulnaveys-le-Haut avec la venue, le **samedi 28 novembre** de Serge Papagalli qui nous présentera son tout dernier spectacle et le concert gospel donné par les Riverside Singers, le **samedi 5 décembre** à l'église de Vaulnaveys.





La Tanière Enchantée, un enchantement pour nos enfants !

Cet été, le centre de loisirs « la Tanière Enchantée » a accueilli vos enfants du 6 au 31 juillet avec un programme riche en activités, proposé par Patricia et son équipe et permettant de satisfaire tous les goûts et tous les âges : jeux et grands jeux, vélo, balade, pique nique à la ferme, cueillette de fruits, cuisine... Chacun a pu choisir selon ses envies et moduler ainsi à sa convenance ce temps de vacances passé au centre de loisirs.

Répartis en trois groupes, les lutins (3-6 ans), les licornes (7-9 ans) et les phénix (10-13 ans), les enfants ont eu de nombreuses occasions de se retrouver au sein de leur groupe mais aussi tous ensemble.

Les plus jeunes ont eu la possibilité de patauger tous les jours dans d'adorables petites piscines en forme de libellules, de danser, de faire du cirque, de jouer, de chanter, de faire des créations manuelles...

Pour les Licornes et les Phénix, des stages de quatre demi-journées par semaine ont été mis en place afin de satisfaire leur curiosité et leur envie de découvertes. Ils ont permis aux enfants de s'initier ou de se perfectionner dans des activités très diverses, aussi bien sportives que manuelles ou artistiques. Ainsi, le tennis, le golf, le badminton, le rugby et le basket ont-ils pu réjouir les plus sportifs tandis que d'autres s'adonnaient aux plaisirs de la danse, du cirque ou du théâtre sous l'égide d'intervenants spécialisés.

Enfin les activités manuelles de création ont rencontré un franc succès, comme l'atelier bois au cours duquel les enfants ont réalisé un magnifique panneau représentant la tanière enchantée et qui servira désormais d'« enseigne » au centre de loisirs de Vaulnaveys.

Des costumes ont aussi été créés puis utilisés dans le cadre des spectacles de fin de semaine.

Comme les autres années, la journée du mercredi a été réservée aux sorties longues, propices aux aventures plus lointaines... Baignades dans les lacs du Bois français et de la Terrasse, accrobranche à Laffrey, découverte de Pont-en-Royans et de ses jeux d'eau..., les rendez-vous du mercredi ont suscité, comme toujours un véritable engouement.

Les vendredis après-midi n'ont pas été en reste puisqu'ils ont été le théâtre des spectacles réalisés par les enfants et destinés à montrer aux parents les acquis de la semaine. Ce sont surtout à de vrais moments d'échanges entre les enfants, les parents et l'équipe des animateurs que nous avons assisté.

L'ensemble de l'équipe en profite d'ailleurs pour remercier petits et grands pour l'ambiance sympathique qui a régné tout au long du mois.

L'Espace Jeunes, un lieu de découvertes...

Les jeunes de 13 à 17 ans ont pu participer au cours du mois de juillet à divers stages et activités.

Le stage atelier vidéo leur a permis de prendre en main une caméra, de se



retrouver « sous les feux de la rampe », en tant qu'acteur et aussi et surtout derrière, en tant que cadreur pour réaliser des courts métrages. De l'écriture du scénario jusqu'à la réalisation, toutes les étapes ont été successivement réalisées. Un logiciel de montage vidéo leur a également été également succinctement présenté.

Trois jours sportifs ont été organisés autour de trois activités principales : le football, la thèque (version française du base-ball) et la course d'orientation avec GPS.

Ces 3 jours ont permis à des jeunes de Vaulnaveys-le-Haut, de Chamrousse, de Revel, de Saint-Martin d'Uriage, de la Combe de Lancey et de Saint-Mury de se rencontrer, de se confronter dans des tournois amicaux, de s'entraider et de partager des moments conviviaux autour des goûters de clôture.

Un mini-stage d'initiation à la cuisine du monde a transformé nos chères têtes blondes en apprentis-cuisiniers.

Au menu de ce stage, la préparation de deux repas complets : entrée, plat et dessert avec un thème spécifique.

Le premier jour a mis l'Italie à l'honneur avec en entrée des mini brochettes mozzarella-tomate-jambon cru, en hors d'œuvre des lasagnes et en dessert des

verrines « mela-spéculos » à base de pomme.

Le second jour s'est offert un cadre plus exotique avec un repas polynésien : salade tahitienne à base de marinade de thon, curry de dinde nécessitant une longue préparation épicée et banane caramélisée en dessert.

Ces repas ont été partagés en groupe mais les apprentis-chefs ont pu ramener des portions chez eux pour faire apprécier la cuisine réalisée... et leur nouveau talent. Gageons que cela donnera des idées à leurs parents, d'autant qu'ils doivent absolument continuer à cuisiner pour ne pas perdre la main...

Enfin, un stage de prévention à la sécurité routière a été mis en place en fin d'été, en complément d'une information sur les gestes des premiers secours.

Sous forme de jeux de rôles, de débats et d'apports théoriques, les échanges ont concerné aussi bien les piétons, les cyclistes et autres conducteurs de deux roues que les jeunes en conduite accompagnée.

Pour compléter ce programme, des sorties à la journée ont été organisées à l'accrobranche de Chamrousse, à la base nautique du lac d'Aix les bains, à Walibi et à l'Alpe d'Huez où les jeunes ont pu s'adonner aux plaisirs de la luge d'été. ■



A Vaulnaveys aussi, les voyages forment la jeunesse !

Outre la découverte de contrées plus ou moins lointaines, l'intérêt des séjours pour les enfants et les adolescents réside aussi (surtout ?) dans la découverte de la vie collective et le développement de l'autonomie.



Cette année, des séjours ont été proposés aux enfants et aux jeunes âgés de 8 à 17 ans.

Les plus jeunes ont pu se rendre à Autrans, pour un séjour multisports où ils ont pratiqué des activités telles que le vélo, le tennis, l'escalade,...

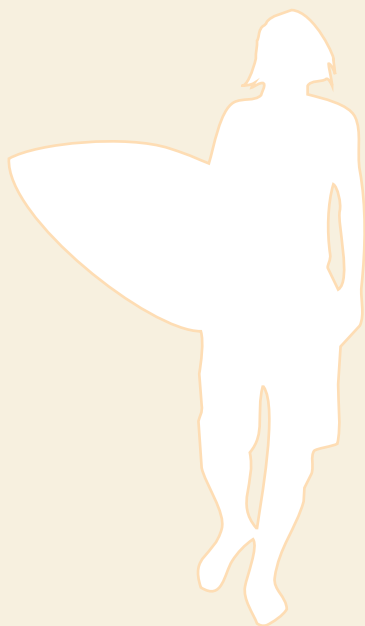
Un séjour spécifique équitation à Crest a permis aux enfants et aux jeunes de pratiquer quotidiennement cette activité, en alliant aussi bien des apports théoriques que de la pratique, avec en fin de semaine la possibilité de passer les « galops ».

Les 10-13 ans ont pu se retrouver pour un séjour à Aix les Bains, au bord du lac, avec pour thème la découverte d'activités nautiques, notamment la voile. La visite des environs à vélo, la base nautique permettant à la fois un accès au lac et à la piscine ainsi que les fameux

toboggans aquatiques ont complété un programme bien rempli au cours duquel les jeunes ont pris part plus qu'activement à la vie du séjour : course, cuisine, vaisselle, choix des activités.

Les 14-17 ans ont pu profiter des plages de l'océan atlantique, à Biscarosse.

Les jeunes étaient à l'origine de ce séjour pour lequel ils ont bénéficié d'un accompagnement de projet orchestré par Didier Jouve. En charge de la vie collective, de la programmation des activités, des courses alimentaires et de la gestion du budget, les jeunes participants ont été les acteurs de leur séjour pendant toute sa durée et ont montrés un réel sens de l'organisation et des responsabilités. Ils ont, bien évidemment, pu bénéficier de l'aide des animateurs quand cela s'est révélé nécessaire mais ils ont été à la hauteur de la confiance qui leur avait été faite.



vie de la commune...

De mémorables souvenirs d'excursions en vélo et à pied, de baignades dans les vagues mais aussi dans le calme du lac à proximité immédiate du camping, sans oublier les incontournables veillées, remplitaient encore les têtes à l'heure, déjà lointaine, de la rentrée.

L'ensemble de l'équipe d'animation vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour de prochaines aventures... hivernales !



Accueil les mercredis après-midis de 13h30 à 18h.

Pour participer, il suffit de remplir un dossier (disponible à l'espace jeunes, en mairie, et sur Internet) et de s'inscrire car le nombre de places est limité par email auprès de Didier JOUVE :
djouve@le-gresivaudan.fr



Programme des activités

- **Le 25 novembre**
Scrapbooking : un loisir créatif qui permet de customiser (modifier des photos) en utilisant différents supports (papier, carton, décalcomanie,...) - ou - Jeux de balles et ballons au stade : Street-Hockey, football, basket, handball selon les envies.
 - **Le 2 décembre**
Scrapbooking : création en vue d'une exposition au marché de Noël - ou - Jeux de société : réflexion, stratégie et action.
 - **Le 9 décembre**
Atelier pâtisserie pour le marché de Noël. Préparation de pâtisserie en vue d'une vente au profit des « Restos du Cœur »
 - **Vendredi 11 décembre**
Au marché de Noël : Collecte alimentaire pour les « Restos du Cœur »
Vente de pâtisseries et exposition de photos et réalisations des jeunes.
 - **Mercredi 16 décembre**
Remise de la collecte alimentaire aux « Restos du Cœur ».
 - **Samedi 16 janvier**
Soirée Ados pour les 12-17 ans.
Viens participer à la préparation de ta soirée.
- Les animateurs Elsa et Didier t'attendent les mercredis après-midis pour participer aux activités et pour t'aider à organiser ce dont tu as envie : projet, soirées, sorties, vacances,...

décisions du conseil



Votre Mairie a fait peau neuve



L'opération de rénovation qui vient de s'achever n'a visé qu'à l'optimisation du bâtiment existant et à son indispensable mise en conformité avec les dernières réglementations. Ce réaménagement a d'ailleurs été conduit avec un strict souci d'économie et le budget alloué à cette opération a été respecté.

Afin d'assurer au public un meilleur service et un meilleur accueil et de fournir au personnel et aux élus, présents et à venir, de meilleures conditions de travail, ces travaux ont permis au rez-de-chaussée :

- de faciliter l'accès aux handicapés
- de créer un accueil plus convivial
- de favoriser le cheminement vers les services implantés à l'arrière du bâtiment ou à l'étage
- d'organiser des zones de discrétion pour le traitement des dossiers
- de réaliser un accès direct depuis la rue au bureau de la Police Municipale

et dans les étages, après la réfection de la toiture :

- de mettre en place une zone d'archivage sécurisée, conforme aux obligations réglementaires

- d'aménager des bureaux et des salles de réunion
- de mettre l'ascenseur en adéquation avec la loi et de permettre un accès handicapés sur la totalité du bâtiment
- de réaménager les zones annexes (office, toilettes, locaux de rangement) afin d'en améliorer le fonctionnement et la conformité

Rendue totalement indispensable par la vétusté et l'inadéquation des locaux, la constante augmentation de notre population, le transfert vers les collectivités de certains services de l'État, l'embauche de nouveaux personnels et l'évolution des réglementations, cette rénovation, qui participe à l'opération de mise en valeur du centre-bourg, contribue à l'amélioration de l'image que nous voulons donner

de notre commune : celle d'une modernité et d'un dynamisme qui s'inscrivent dans le respect de notre histoire. ■





Le 12 juin 2009, Jérôme Richard coupe le ruban en présence de Pierre Ribeaud, Président de l'OPAC 38, du député Michel Issindou et du sénateur Bernard Saugey.

Mermier... fait un tabac !

Avec la réhabilitation du bâtiment Mermier, menée en partenariat avec l'OPAC 38, il est indéniable que notre village connaît un renouveau de vie et un changement d'aspect significatifs.

Cette opération, qui améliore, pour les Vaulnaviards, et la vie et son cadre, est une réussite autant sociale qu'architecturale car elle permet de répondre tout à la fois à des préoccupations d'approvisionnement, d'habitat et de mise en valeur d'un patrimoine remarquable.

Ce chantier n'est cependant pas totalement terminé et après l'ouverture de l'épicerie au mois de juin dernier, après l'inauguration remarquée des six logements sociaux réalisés dans les étages, voici que s'achèvent les travaux du deuxième local commercial situé au rez-de-chaussée.

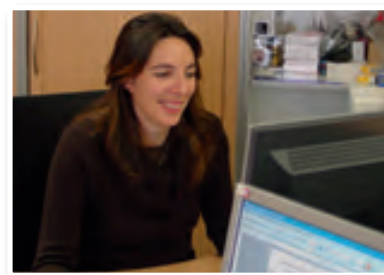
Cet emplacement, qui verra le transfert et la réouverture du tabac-journaux dans un espace plus vaste et plus fonctionnel début janvier 2010, va contribuer à rendre un peu plus attractive l'offre commerciale de notre centre bourg. ■



Visite de l'arrière du bâtiment avec jardins et garages, avant un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

Un nouveau visage à l'accueil

Céline CORTAMBERT ayant eu, cet été, l'opportunité d'obtenir une mutation à St-Etienne de Crossey où elle réside, nous avons dû procéder à son remplacement.



C'est Caroline CHAMPALLIER qui a été choisie et qui nous a rejoints le 22 juin dernier.

Âgée d'une trentaine d'années et native de la Loire, elle occupait déjà, en qualité de titulaire, les mêmes fonctions à la mairie de Farnay (Loire) et souhaitait se rapprocher de Grenoble pour des raisons familiales.

Sous des dehors tranquilles que l'on retrouve dans la pratique de loisirs comme la lecture, le dessin, la cuisine ou la marche, se cache une personnalité plus forte et plus active qui trouve son épanouissement dans la gymnastique rythmique et sportive, spécialité qui allie rigueur, maîtrise de soi et dynamisme, et dans laquelle Caroline excelle puisqu'elle est à la fois monitrice et juge.

Grâce à ses compétences et à ses qualités humaines, Caroline a su rapidement trouver sa place au sein de notre équipe et nous sommes particulièrement heureux de lui souhaiter la bienvenue en espérant que son nouvel environnement lui apporte pleine et entière satisfaction. ■

Zones humides

Afin de rendre notre Plan Local d'Urbanisme plus performant et de nous conformer aux plus récentes recommandations, nous avons commandé, sous le contrôle de la C.L.E. (Commission Locale de l'Eau) à un cabinet spécialisé une étude sur les zones humides et les cours d'eau de notre commune.

Ce travail, qui a porté sur leur délimitation, leur caractérisation et leurs espaces de fonctionnalité va nous permettre, par

la mise en place d'une réglementation adaptée, d'en assurer la gestion, la préservation et l'entretien sans pour autant les opposer aux besoins de l'agriculture ou de l'urbanisation.

C'est au rendu de cette étude qu'ont été conviés tous les Vaulnaviards lors d'une réunion publique d'information le 24 novembre à la salle polyvalente. ■

Une démarche novatrice remarquée.

Le 26 novembre, à Aix-en-Provence, à la demande du Centre de Formation du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable, la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut interviendra dans le cadre d'une conférence sur la prise en compte de la bio-diversité dans les aménagements et la planification.

Cette démarche pilote intéresse en effet au plus haut point le Ministère.

LE PATIO DU GOLF



Le centre de séminaires à Uriage

Comme vous le savez, cette réalisation doit être implantée sur le tènement foncier qu'occupaient anciennement nos locaux techniques.

Il s'agit d'édifier sur la totalité des 8 152 m² du site un centre de séminaires haut de gamme de 2 500 m².

Respectueux de l'environnement, avec parkings entièrement souterrains, des bâtiments de type R+2 et un espace paysager, cet ensemble offrira 136 logements de type T1, 29 logements de

type T2 avec salles de restauration, de réunion, de bien-être et une piscine.

Retardé par la crise, le projet est aujourd'hui pleinement entré dans sa phase de commercialisation et bénéficie d'une défiscalisation particulièrement attractive.

Un bureau de vente, sur place, est à la disposition des investisseurs éventuels et des conseillers sont là pour tous renseignements complémentaires.



Contacts

Patrimoine Conseils
7 Place Jean Monnet
38640 CLAIIX
Tél. 04.76.99.23.14

André BONNARDEL
06.07.19.42.76

Luc DORTET
06.07.96.13.53

Histoire de la Mairie

Les travaux de rénovation de notre mairie ont été l'occasion de nous pencher sur son histoire. Il n'y a plus d'anciens aujourd'hui pour se souvenir que celle-ci fut d'abord sur la gauche du bâtiment actuel.

C'est en 1846 que le conseil municipal se porte acquéreur de la maison de monsieur Joseph Faure, maître d'hôtel à Vizille, afin d'installer au rez-de-chaussée une mairie et un local pour la pompe à incendie, local qui deviendra plus tard le bureau de la ligne du tram VFD et aujourd'hui la poste. Les deux étages servent de salle de catéchisme et de logement aux frères Bouvier, curé et vicaire de Vaulnaveys-le-Haut.

En 1857, la mairie s'agrandit par l'acquisition d'une petite pièce, à droite du corridor de « l'hôtel de la mairie » et qui fait partie du même bâtiment, pour y mettre les archives municipales. Cette pièce devient, en 1861, le poids public et depuis la rénovation de 2009, le local de la police municipale.

A droite se trouve une maison bourgeoise où vivent M. François-Charles Guichard et ses trois sœurs : Julie, Françoise-Victorine et Olympe, tous quatre célibataires. Le « commandant Guichard » comme on l'appelle, est effectivement un commandant en retraite, chevalier de la légion d'honneur. Il devient maire de la commune en 1864 et le reste quatorze ans. Monsieur Eugène Riband lui succède en 1878.

Françoise-Victorine décède la dernière le 11 avril 1902. Les héritiers décident alors de vendre la maison. Le 1^{er} juin, le conseil municipal à l'unanimité, charge le maire d'entamer des pourparlers afin que cette maison puisse servir de nouvelle mairie et de salle de réunion. Le 3 août le conseil décide à l'unanimité de faire une offre à 8000 francs avec un maximum de 12000. Mais la transaction traîne de longs mois. C'est seulement le 3 décembre 1903 qu'il accepte la proposition des héritiers Guichard à 9000 frs et le 6 décembre,

après enquête publique, l'acquisition est votée à la majorité. (8 voix pour, 1 voix contre, 3 voix ne voulant pas dépasser 8000 frs). Un emprunt de 9800 frs est alors lancé pour couvrir cet achat, les droits d'enregistrement et les frais de notaire.

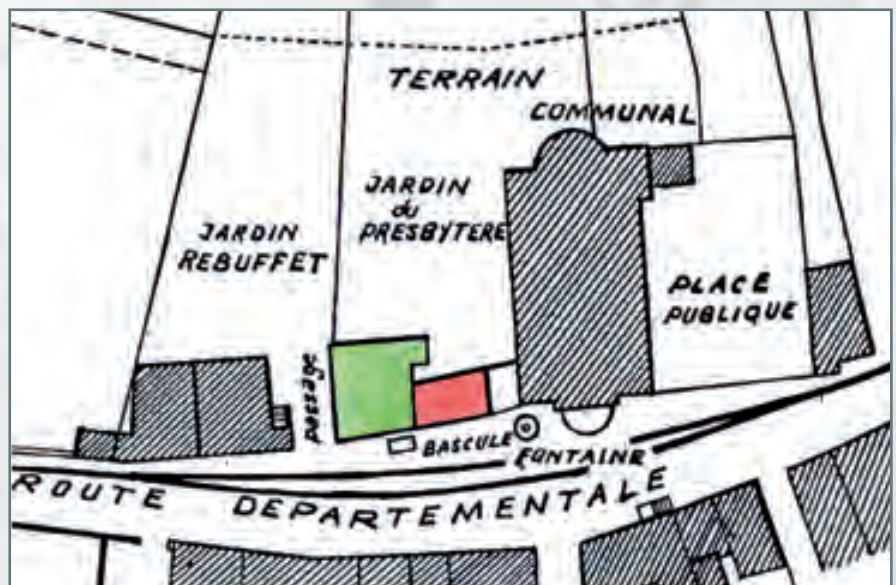
Le 7 février 1904 une commission, composée de messieurs Odru, Chaloin, Heurard et Tavel, est nommée pour apprécier les réparations car le bâtiment n'est pas en très bon état. Il faut encore ajouter 3838,67 frs pour les travaux de rénovation, effectués par l'entreprise Montbel, sans compter le déplacement sur la place publique de la fontaine qui

se trouve sur le devant et l'installation d'une borne fontaine contre le mur de l'église. Ces travaux approuvés par le conseil du 2 mai 1904 sont également réalisés par l'entreprise Montbel pour la somme de 722,70 frs, frais d'architecte compris.

En 1922, la fontaine est à nouveau déplacée, cette fois-ci sur la place du champ de foire, afin de permettre l'érection d'un monument, en l'honneur des morts de la première guerre mondiale.

C'est ainsi que la maison Guichard, qui fut par la suite agrandie et aujourd'hui rénoverée, est devenue notre mairie. ■

Sources : Roger Serpollet et les archives municipales



Le centre du village en 1893. Tiré d'un plan VFD, avec l'étude du tracé de la future ligne de tramway qui sera inaugurée le 5 juillet 1894.

En vert l'ancienne mairie et en rouge la nouvelle mairie à partir de 1904.

Nouvelles saisons pour les associations...

Le forum des associations, organisé le samedi 5 septembre à la salle polyvalente, a de nouveau rencontré un franc succès tant il est vrai que le dynamisme associatif de la commune ne se dément pas.

En voici pour preuve, la création de deux nouvelles structures :

L'Atelier de recherche et de créations artistiques picturales (ARCAP) est une activité nouvelle du foyer pour tous. Elle se propose de réunir les personnes expérimentées dans l'exercice

de la peinture (toutes techniques) et désireuses de travailler ensemble à des réalisations contemporaines.

Les 3 C « créer, couper, coudre » est la dernière-née de nos associations. Elle a pour vocation d'initier les adolescents et les adultes qui le désirent à la couture et à la création de modèles. Elle se réunit tous les mercredis après-midi de 15h30 à 17h30 et les samedis matins de 9h30 à 12h00 à la salle de Belmont. ■



Comité des Fêtes

Après trois années d'existence, le Comité des Fêtes n'a pas pris une ride et ne demande qu'à grandir avec vous.

Ses vocations sont multiples : vocation festive bien entendu, avec des manifestations telles que le marché de Noël, la foire de mai, les feux de la Saint-Jean ou le cinéma de plein air, qui en font un pôle d'animation de notre commune, mais aussi vocation culturelle avec les conférences, les soirées théâtre et autres concerts.

Chacun d'entre nous peut trouver dans ce qui est proposé des raisons de s'investir et il n'attend que des idées nouvelles, des compétences supplémentaires, les vôtres, pour se diversifier encore et se développer.

Le comité des fêtes vous accueillera à bras ouverts, ne serait-ce que pour des coups de mains ponctuels.

A bientôt peut-être parmi nous et en espérant que ce qui vous sera proposé au cours de cette année 2009-2010 vous plaira. ■

Un enfant par la main

Un Enfant Par La Main a pour mission de soutenir les enfants et les familles les plus pauvres en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

L'association a deux modes d'action :

- le parrainage d'enfant permettant d'améliorer concrètement et durablement les conditions de vie d'un enfant, de sa famille et, à travers eux, celles de toute une communauté,
- le microprojet correspondant à un soutien spécifique (forage d'un puits, équipement d'une salle de classe, plantation d'un verger...).

Vous aussi, redonnez le sourire à un enfant et à sa communauté !

Contactez vite Morgane Mazure, déléguée bénévole de l'Association en Isère, pour en savoir plus sur les actions d'Un Enfant Par La Main ! ■



Contact

morgane.mazure@neuf.fr

06.73.38.32.52

www.unenfantparlamain.org



Emiu

Une nouvelle année, de nouveaux projets à l'école de musique.

Deux semaines après la rentrée scolaire, les musiciens jeunes et moins jeunes ont fait leur rentrée à l'EMIU. L'école compte cette année 271 élèves dont 242 jeunes et 29 adultes, soit une augmentation de près de 10% par rapport à l'an passé.

Quel que soit votre âge, si vous avez envie de chanter, une chorale vous attend.

La toute nouvelle chorale enfant (6 à 11 ans) se réunit le mercredi de 17h à 18h alors que celle des adolescents n'attend que de nouvelles recrues pour démarrer le jeudi en fin d'après-midi. La chorale adulte, quant à elle, recherche des musiciens pour l'accompagner et donner vie à toutes ses voix. Elle se réunit le jeudi de 20h30 à 22h. Côté instruments, la guitare connaît un tel succès que toutes les inscriptions n'ont pas pu être satisfaites, alors que des places sont libres pour le violoncelle.



L'école organisera cette année de nombreux événements, à commencer par une master class de guitare les 20 et 21 novembre avec, comme l'an passé, Shanka du groupe « *No one is innocent* ».

Autres rendez-vous d'ores et déjà programmés, la soirée des Restos du Cœur le 12 décembre à la Richardière (qui verra se produire notamment les groupes de musiques actuelles de l'Ecole) la traditionnelle audition de Noël, organisée par Roza Dumont le 15 décembre au Foyer Logement du Belvédère de Saint-Martin d'Uriage, le Concert des Professeurs le 6 février, le Bal Folk le 6 mars, la soirée cabaret, intitulée cette année « *Gainsbarret* » le 20 mars. Venez nombreux !

L'EMIU, 04 76 89 54 26. www.emiu.fr

Foyer pour tous

Gymnastique volontaire

Deux cours de gymnastique volontaire sont assurés par Valérie SCORPOLINI BURGER

- le vendredi de 9h à 10h
- Gym Douce le vendredi de 10h à 11h

Astrologie

Vendredi 4 décembre à 17h, à l'école de Belmont, aura lieu le premier cours d'Astrologie. Ce cours est offert. Ce sera un cours de découverte, un tour d'horizon du contenu du programme.

Les cours auront lieu les vendredis, tous les 15 jours, de 17h à 20h ;
Activité animée par
M^{me} Nicole THIVIERS (06.70.75.93.39)

Un cours spécifique de gymnastique pour les + de 70 ans

Ce cours propose une activité physique adaptée aux séniors avec des exercices pour augmenter la force des jambes, retrouver une aisance dans la marche, garder son équilibre, apprendre à descendre au sol, se relever, s'assouplir...
Le deuxième volet du cours est la « gym-mémoire » basé sur le maintien de la mémoire par le geste, l'observation et la concentration.

Le dernier volet (et non le moindre) est la convivialité, l'entretien de la vie relationnelle. Se retrouver chaque semaine avec les mêmes personnes permet de se créer un entourage.

Être bien dans sa tête, c'est se sentir jeune et rester optimiste. Cela aide à prendre soin de soi et de sa santé.

Ce cours se déroule le vendredi matin à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut de 10h à 11 h. Un cours d'essai gratuit vous est proposé. ■

Ça change chez les Gourlus

Après les deux mois d'été avec un pique-nique tous les deux jeudis, reprise des activités, belote, scrabble le jeudi après-midi. Cours de danse de salon et country les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois de 19h45 à 21h45. La gymnastique douce le lundi de 16h45 à 17h45, on demande des participants pour cette activité. Repas du murçon le 29 octobre, sortie d'un jour, opération dinde de Noël le 26 novembre, le repas de fin d'année le jeudi 10 décembre et le voyage à Madère en juin. ■

➤➤ Renseignements au local le jeudi ou 0476447957 - 0679718092

Chez les Gourlus, jamais déçu.

➤➤ **Renseignements**
au 06.73.06.21.90

Pro Musica

Pro Musica vous propose pour la période décembre 2009 novembre 2010, un cycle de 4 concerts de l'époque BAROQUE, époque où on joue dans les salons, d'où l'appellation « musique de chambre ».

Les compositions rivalisent de suavité (Stabat Mater de Pergolèse), d'ingéniosité (l'art de la fugue de Bach) et d'extravagance avec Vivaldi par exemple, allant jusqu'au rococo parfois.

Dates et thèmes des concerts

■ **12 décembre 2009** : Bal Baroque (époque Louis XIV) l'orchestre est composé d'élèves et professeurs des conservatoires d'Aix-les-Bains et de Chambéry (30 musiciens). Cet orchestre est accompagné d'une troupe de danseurs, tous en costume d'époque.

Dans la seconde partie du concert, les danseurs feront participer ceux des spectateurs qui désirent danser avec eux.

■ **19 mars 2010** : L'Age d'Or des Castrats. Les castrats sont des hommes qui ont conservé leur voix de l'adolescence. Ils ont un registre vocal très étendu et magnifique.

■ **21 mai 2010** : Récital Pascal Coté « la flûte à bec » virtuose. Il sera accompagné de Gaëlle GRIFFON du BELLAY, clavecin, Cécile PEROT, violoncelle et Nicolas MUZY, luth, théorbe, guitare renaissance et baroque.

■ **19 novembre 2010** : Concerto. L'orchestre baroque : MUSICA POETICA sera dirigé par Pascal Coté. Les solistes seront Gwenaël BIHAN, flûte à bec, traverso et Gaëlle GRIFFON du BELLAY, clavecin.

Un mois avant chaque concert un programme complet vous sera remis. ■



ADMR

Un grand merci à toutes les personnes, qui d'une façon ou d'une autre, ont participé à la traditionnelle vente de brioches de l'ADMR les 2, 3 et 4 octobre. Nous remercions bien sincèrement les 100 bénévoles et 24 salariées des communes de Saint-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut et Venon qui ont participé à cette vente qui nous a permis de vendre 2 345 brioches.

Encore merci à Martine MERMIER et à son équipe de 46 bénévoles et de 11 salariées qui, de porte en porte, ont vendu 796 brioches sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut et, comme l'an dernier il en a encore manqué ce qui explique que certains secteurs n'ont pas été servis.

Il faut en effet savoir que le prix de revient d'une heure d'aide à domicile n'est pas pris totalement en charge par les différents financeurs, qu'ils soient Conseil Général, Caisses de Retraite, CAF,... et que cette vente permet de rééquilibrer un peu notre budget.



L'ADMR, service d'aide à domicile, est à la disposition de toutes les personnes de nos communes qui ont besoin d'une aide continue ou temporaire, pour les repas, le ménage, le coucher, les toilettes, les retours d'hôpital, l'aide aux mères de familles, etc.

Sachez que, chaque jour, les 30 salariées de notre association, toutes professionnelles, sillonnent les routes et chemins de nos cinq communes pour aider et soulager les personnes âgées, handicapées ainsi que les familles qui font appel à nous.

Alors, un grand merci aux habitants de ces communes qui ont ouvert grandes leurs portes et n'ont pas refusé d'acheter une brioche. Ils ont ainsi participé à l'action que l'ADMR développe en faveur de la population de nos communes. ■



Informations pratiques pour les dossiers

■ **Personnes âgées et handicapées**

Martine MERMIER 04.76.89.07.35

■ **Famille**

Maryse GAUTHIER 04.76.89.00.39

Secrétariat en Mairie de Saint-Martin d'Uriage

téléphone 04.76. 59.74.95

Ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 10h00 à 11h30 et le mardi après-midi de 14h00 à 16h00.

Gym des oursons

Cette année 2009-2010, la Gym des Oursons accueille 47 enfants de 3 à 11 ans les mardis et vendredis. Pour permettre à tous de s'épanouir, les enfants sont regroupés par âge. Les cours sont assurés par notre prof de gym, Adeline Hugon-Jeannin. Très appréciée des enfants (petits et grands !) pour sa gentillesse et sa patience, Adeline sait capter leur attention en leur proposant des exercices et des jeux adaptés à leur âge et à leur niveau. Pour faciliter le travail en petits groupes et mieux suivre les progrès des enfants, Marion Candiago, étudiante universitaire et ancienne oursonne, aide Adeline pour la troisième année consécutive.

Grâce à la Gym des Oursons, les enfants pratiquent des activités qui leur permettent de développer leur coordination et leur sens de l'équilibre : lancement des foulards, marche sur des serpentins et sur une grande boule de cirque, marche en lion sur des modules. Ils découvrent les roulades, les sauts sur le trampoline et la marche sur pédalos.

Les activités évoluent dans l'année : les foulards sont remplacés par des balles pour préparer l'enfant au jonglage. Du serpentins, l'enfant passe à la poutre pour ajouter la difficulté de la hauteur et développer encore plus son équilibre. La marche sur des skis avec un autre enfant

lui permet de découvrir le travail à deux et de prendre conscience de l'autre.

Pendant ce temps, les grands travaillent sur la boule de cirque, la poutre, font des acrobaties : roulade, roue, pyramides. Ils pratiquent le pédalo en avant et en arrière et apprennent à jongler en même temps. Le travail sur le trampoline leur permet de maîtriser le saut pour terminer sur des acrobaties, voire le salto avant. A chaque séance, 15 minutes sont consacrées à l'approfondissement d'un atelier particulier.

Un spectacle de fin d'année donne aux enfants l'opportunité de préparer des numéros et de travailler sur des chorégraphies. Leurs parents seront étonnés des progrès réalisés !

Nous vous invitons à participer aux réunions (conviviales !!) du bureau, qui organise ces activités, même si vous n'avez que peu de temps. Vous pourrez, par exemple, nous aider à choisir le thème du prochain spectacle.



Pour plus d'informations

vous pouvez contacter Susana (04.76.59.20.95 ou 06.19.26.16.45) ou parler à Adeline et Marion avant ou après les cours, les mardis et vendredis à 17h15, 18h15 et 19h15.

Aïkido Jubudo Vaulnaveys

L'aïkido est un art de combat qui permet de se défendre, contre un ou plusieurs adversaires, armés ou non armés.

Cours adultes le jeudi de 19h30 à 21h30 à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut
(Possibilité d'un autre cours le mardi de 19h30 à 21h à Saint-Martin d'Uriage – Gymnase Pierre Allain)

Deux cours enfants sont dispensés à Saint-Martin d'Uriage le mardi de 17h à 19h15

Stages tout au long de l'année



Contact

Loïc EXERTIER 04 57 02 60 12

Covoiturage

Un site Internet gratuit à votre disposition.

La communauté de communes a mis en place un site Internet de covoiturage gratuit et sécurisé pour les habitants.

Pourquoi ne pas en profiter tout de suite

Comment ça marche ?

Connectez-vous sur www.sudgrenoblois.fr ou directement sur www.covoiturage-sud-grenoblois.fr

1. Inscrivez vous en ligne en validant la charte et les règles d'utilisation
2. Choisissez votre itinéraire avec une cartographie dynamique
3. Contactez les personnes qui font un trajet proche du vôtre
4. Faites un premier essai, sans vous engager !
5. Devenez un « covoitureur » régulier !

Des informations simples, précises et de nombreuses fonctionnalités sont disponibles sur le site.

L'inscription à la plate-forme de covoiturage est gratuite et strictement confidentielle. Les personnes transportées sont couvertes par la garantie obligatoire de responsabilité civile.

Recensement militaire

4^e période de l'année 2009

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en octobre, novembre, décembre 1993 doivent se faire recenser en Mairie à compter du jour anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au 31 décembre 2009 inclus, munis du livret de famille, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



©Fotolia

Inscription au registre nominatif communal des personnes vulnérables

Suite à la canicule de 2003 qui a montré la vulnérabilité des personnes isolées, le gouvernement a demandé aux maires d'établir, à leur demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin), **un registre des personnes âgées et des personnes handicapées** de leur commune, vivant à domicile.

Ce registre nominatif communal doit permettre, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (situation de risques exceptionnels, climatiques ou sanitaires) d'apporter des conseils et une assistance aux personnes recensées.

La mairie de Vaulnaveys-le-Haut souhaite mettre à jour et compléter la liste dont elle dispose. **C'est pourquoi, nous demandons aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et aux personnes handicapées de se faire connaître.**

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (voisin, parent, médecin, CCAS, service de soins à domicile...).

L'inscription au registre est facultative. Elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Elle se fait par le biais d'un «formulaire d'inscription» fourni par la Mairie. On peut aussi le télécharger à partir du site internet : www.vaulnaveys-le-haut.fr

Il est à retourner en Mairie dans les meilleurs délais.

Le Maire valide alors la demande d'inscription, dans un délai de huit jours, en envoyant un accusé de réception à la personne inscrite sur le registre (ou le cas échéant à son représentant légal) qu'il s'agisse d'une demande d'inscription individuelle ou effectuée par le biais d'un tiers.

Le registre peut être communiqué au Préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (plan canicule, pandémie grippale...).

La personne inscrite a un droit d'accès aux informations qui la concernent et peut les rectifier. Elle peut également se faire radier du registre.



Actions en faveur de la poste

Lors du conseil municipal du 3 septembre 2009, les élus ont voté à l'unanimité une motion contre l'éventuelle fermeture de la Poste.

Par ailleurs, pour accompagner et renforcer cette démarche, ils ont lancé, début octobre, auprès de la population, une campagne de soutien qui a recueilli 750 signatures.

L'ensemble de ces actions, accompagné d'un courrier circonstancié, a été transmis aux responsables de la Poste et aux élus, conseiller général, député, sénateur, du secteur.

Bruits et bon voisinage

La saison se termine et pourtant nous sommes encore alertés par la gêne qu'éprouvent certains de nos concitoyens face à des nuisances sonores provoquées dans leur voisinage par des tondeuses, débroussailluses, broyeuses, perceuses et autres tronçonneuses.

C'est pourquoi nous croyons bon de rappeler l'article R.1334-31 du Code de la Santé Publique qui stipule :

« Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Par ailleurs, nous vous prions de noter les horaires d'utilisation d'engins bruyants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Toutefois, il nous semble qu'avec quelques règles de civisme et de bon sens, bon nombre de conflits peuvent être évités et que d'une façon générale, courtoisie, respect et attention garantissent de bons rapports de voisinage et un cadre de vie agréable pour chacun.

Elections

Les élections régionales auront lieu le 14 et 21 mars 2010

Inscription sur les listes électorales

Nouvel(le) habitant(e), jeunes de 18 ans ou non inscrit(e) n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009. Vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile dans la commune (facture électricité ou autre).

Maisons fleuries

Comme les années précédentes, et dans le but de rendre notre village toujours plus attrayant, la municipalité a reconduit l'opération « Maisons Fleuries ». Afin de tenir compte des souhaits émis l'an dernier, cette opération n'est plus désormais un concours mais une invitation à participer où chacun est récompensé.

A l'issue de la traditionnelle exposition-photos, à laquelle chacun est invité, la remise des prix aura lieu le 26 novembre 2009 à 18h à la salle Jean Platel.

À votre service

■ Infirmière

M^{me} DUTOIT Danielle vous informe de la réouverture de son cabinet d'infirmière

➤ **Contact**
04.76.89.10.76

■ Masseur-kinésithérapeute

M^{me} FRAMMERY Yannick, masseur kinésithérapeute diplômé d'état, vous fait part de son installation à Vaulnaveys-le-Haut et de sa disponibilité pour des soins à domicile

➤ **Contact**
06.72.56.12.64

■ Assistante de vie

M^{me} LOVISOLO Marina, assistante de vie expérimentée, propose d'assurer aux personnes dépendantes les levers, couchers, toilettes et repas

➤ **Contact**
04.76.92.30.63 / 06.74.77.12.44

■ Pédicure - podologue

Soins - Semelles orthopédiques
Cabinet et domicile

Fabienne RAMEL vous informe qu'à partir du 1^{er} novembre 2009 elle cessera son activité et sera remplacée par M^{lle} Leslie LHEUREUX. M^{me} RAMEL vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée depuis 2002.

➤ **Vous pouvez contacter Made-moiselle LHEUREUX toujours à la même adresse :** 12 route de Brié à Vaulnaveys-le-Haut et avec le même n° de téléphone : 04.76.59.26.91.



Gestion des déchets

Du lundi après-midi au samedi soir,
Il y a toujours une déchetterie à votre service !

Le Sud Grenoblois vous propose de nouveaux horaires de déchetteries à partir du 1^{er} janvier 2010.

Les déchetteries sont à votre service pour évacuer correctement vos déchets volumineux ou dangereux. Elles contribuent à économiser les matières premières en permettant la récupération puis le recyclage de certains déchets.

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les habitants du Sud Grenoblois sur présentation d'une vignette à retirer dans votre mairie.

4 agents à votre service, 29 heures d'ouverture hebdomadaire EN PLUS !

Les 3 déchetteries du territoire sont ouvertes à tous les habitants, quelle que soit leur commune ! Du lundi au samedi, il y a toujours une déchetterie ouverte pour vous ! Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Vos nouveaux horaires pour 2010

A partir du 1^{er} janvier 2010

| | Champ-sur-Drac <i>Rue Léo Lagrange</i> | Péage-de-Vizille <i>Rue du maquis de l'Oisans D 1091</i> | Vaulnaveys-le-Haut <i>Route de Brié à Uriage</i> |
|-----------------|--|--|--|
| Lundi | 13h-18h | Fermé | Fermé |
| Mardi | 13h-18h | 8h-13h | 8h-13h |
| Mercredi | 8h-12h et 13h-18h | 8h-13h et 14h-18h | 8h-13h et 14h-18h |
| Jeudi | 13h-18h | 8h-13h | 8h-13h |
| Vendredi | 13h-18h | 8h-13h | 8h-13h |
| Samedi | 8h-18h | 8h-18h | 8h-18h |



Vandalisme

Après une assez longue période de calme relatif et alors que nous pensions être entrés dans une phase de rémission, voici que nous sommes de nouveau confrontés à une vague d'incivilités et de dégradations qui viennent perturber, enlaidir et saccager notre bourg et ses hameaux.

Passé encore pour les blagues potaches imbéciles ou certains comportements irresponsables de garnements en manque d'autorité et que leurs parents feraient mieux de surveiller.

Mais que penser des élucubrations pseudo-artistiques de tagueurs allumés qui polluent nos bâtiments, et surtout que dire de l'inconscience criminelle de tous ceux qui prennent un plaisir aussi stupide que malsain à casser le matériel urbain, à arracher, déplacer ou inverser les panneaux de signalisation.

Toutes ces turpitudes, qui ne sont d'ailleurs pas du seul fait des résidents de la commune, au delà des dangers qu'elles peuvent engendrer, ont hélas un coût important pour notre collectivité. Et il faut bien comprendre que la simple remise en état des matériels ou bâtiments se fait au détriment de projets qui permettraient d'améliorer notre cadre de vie et qui de ce fait ne peuvent être réalisés.

Aussi, et afin que le principe « cas-seur-payeur » puisse s'appliquer, nous demandons à chacun de faire preuve de vigilance et de signaler à la police municipale toute information susceptible de lui permettre de retrouver et de poursuivre les auteurs de ces actes déplorables lorsqu'il en est témoin.

Agenda de la commune 2009-2010

Novembre

- 26 novembre : **Maisons fleuries**
18h00 Salle Jean PLATEL
- 26 novembre : **Opération dinde de Noël** (les Gourlus)
- 28 novembre : **Spectacle Serge PAPAGALLI** (Comité des Fêtes)
Salle polyvalente
- 30 novembre : **Don du sang**
Salle polyvalente

Décembre

- 05 décembre : **Concert « Les Riverside Singers »** (Comité des Fêtes) à l'église de Vaulnaveys-le-Haut (participation libre au profit du Secours Populaire de Vizille)
- 10 décembre : **Repas de fin d'année** (Les gourlus)
- 11 décembre : **Marché de Noël** de 15h30 à 21h 00 place de l'Eglise
- 12 décembre : **Bal Baroque** (Pro Musica) - Salle polyvalente
- 17 Décembre : **Spectacle de fin d'année des écoles** (Maternelle)
- 31 décembre : **Soirée Saint Sylvestre** (Radio Passion)
Salle polyvalente

Janvier

- 08 Janvier : **Voeux du Maire** aux écoles
- 13 janvier : **Voeux de la C.C.S.G**
Salle polyvalente
- 23 janvier : **Sainte Barbe des pompiers**
- 30 janvier : **Loto (A.P.E)**
Salle polyvalente

Février

- 05 février : **Conférence l'Amérique du sud en tandem** (Comité des Fêtes) - Salle polyvalente
- 06 février : **Concert des professeurs de l'EMIU** (Ecole de Musique Intercommunale d'Uriage)
- 06 février : **Soirée** (Association Paroissiale)
- 13 février : **Carnaval** (A.P.E)

Mars

- 06 mars : **Concours de belote** (Donneurs de Sang)
Salle polyvalente
- 07 mars : **Kermesse** (Les Gourlus)
Salle polyvalente
- 12 mars : **Conférence « Les plantes, éternelles alliées de la guérison »** (Comité des Fêtes)
Salle polyvalente
- 19 mars : **L'âge d'Or des castrats** (Pro musica)
- 20 mars : **Loto (E.S.V)**
Salle polyvalente
- 26 mars : **Conférence « Energies et climats : l'impact de la production et de l'utilisation des énergies sur le climat »** (Comité des Fêtes) - Salle polyvalente



n°62

Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut

Directeur de publication : Jérôme Richard

Comité de rédaction : Isabelle Courant, Patricia Garcia, Josie Heinrich-Thibaud, Charles Paillet, Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

Conception : Paul Engelmann - 04 76 49 33 96

Photos : Jean Ravet / Charles Paillet / Paul Engelmann

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - papier recyclé

